

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	3
INTRODUCTION	7
01 ORGANISMES COMPÉTENTS	8
1 ONEM – RVA – LFA	8
2 Organismes de paiement (CAPAC – syndicats)	8
3 Services publics de l'emploi et de la formation	9
02 DÉMARCHES.....	10
1 Se présenter au service régional de l'emploi.....	10
2 Se présenter personnellement auprès d'un organisme de paiement	10
2.1 Introduction de la demande.....	10
2.2 Carte de contrôle	11
03 CONDITIONS D'ADMISSION AU BÉNÉFICE DES ALLOCATIONS DE CHÔMAGE.....	13
1 Nombre de jours de travail salarié requis et période de référence	13
2 Assouplissements	14
3 Calcul des journées de travail	15
3.1 Pour les périodes d'occupation ininterrompues à temps plein	15
3.2 Pour les périodes de travail à temps partiel	15
3.3 Journées assimilées à des journées de travail	16
4 Maintien de l'admissibilité suite à une interruption du chômage complet	16
04 ALLOCATIONS DE CHÔMAGE POUR LES BELGES ET ÉTRANGERS AYANT TRAVAILLÉ À L'ÉTRANGER	17
1 Prise en compte des prestations à l'étranger	17
2 Prestations en Belgique pendant au moins 3 mois	18
2.1 Principe	18
2.2 Exceptions	18
2.3 Quel travail peut être pris en compte pour satisfaire à l'exigence des 3 mois ?	19
Contrat de travail	19
Cas particuliers.....	19
3 Modalités pour l'introduction de la demande.....	19
05 MONTANTS DES ALLOCATIONS DE CHÔMAGE	21
1 Dernière rémunération brute	21
1.1 Plafonds.....	21
1.2 En cas d'une nouvelle demande d'allocation	22
2 Situation personnelle et familiale.....	22
2.1 Cohabitant avec charge de famille	22
Définition	22
Notion de « revenus professionnels »	23
Notion de « revenus de remplacement »	23
2.2 Cohabitant simple	24
Définition	24
Appréciation par le directeur de l'ONEM	25
2.3 Cohabitant privilégié	25
2.4 Isolé	25
2.5 Contrôle de la situation familiale	26
Transfert d'informations entre le Registre National, les registres de la Banque Carrefour et les organismes de paiement	26
Transfert d'informations entre les sociétés de distribution (eau, électricité, gaz) et l'ONEM.....	26
Transmission d'informations par les polices locales	27
Convocation à l'ONEM et visite domiciliaire.....	27
Sanctions.....	27
3 Différentes périodes d'indemnisation	27
3.1 Régime général.....	27
3.2 Reprise d'un travail.....	29
3.3 Fixation d'un montant d'allocation ?	30
3.4 Possibilité de gel du montant ?.....	30
3.5 Prolongation de la période d'indemnisation	30
4 Précompte professionnel sur les allocations de chômage.....	30
5 Montants	31
06 OBLIGATIONS DU CHÔMEUR	33
1 Obligations ou conditions d'octroi.....	33

1.1	Être chomeur « involontaire »	33
	Circonstances indépendantes de sa volonté	33
	Comment identifier un emploi convenable ?	34
1.2	Être et rester inscrit comme demandeur d'emploi	36
1.3	Être disponible sur le marché de l'emploi	37
1.4	Être prive de travail et de rémunération	37
1.5	Être apte au travail	37
	En cas de maladie au cours de la période de chômage	37
1.6	Être en possession d'une carte de contrôle	38
1.7	Résider en Belgique	38
2	Formalités à accomplir pendant le chômage	39
2.1	Rechercher activement un emploi et collaborer aux actions du FOREM	39
2.2	Signaler une modification de la situation personnelle ou familiale du chômeur	39
2.3	En cas d'interruption de la période de chômage	40
2.4	Activation du comportement de recherche d'emploi	40
	Principe	40
	Qui est soumis à ce contrôle?	40
	Que doit démontrer le chômeur?	41
	Suspension de la procédure de contrôle de la disponibilité active	42
	Procédure de contrôle	44
	Sur quoi porte l'évaluation?	46
	Déménagement du jeune travailleur	48
	Que se passe-t-il pour les chômeurs qui étaient déjà suivis par l'ONEM?	48
07	DISPENSES	50
1	Dispense pour une formation en alternance	51
1.1	Définition de la formation en alternance	51
1.2	Conditions	51
1.3	Durée	51
1.4	Modalités d'octroi et d'application	52
	Pendant la dispense	52
	À la fin de la dispense	52
2	Dispense pour une formation à une profession indépendante	53
2.1	Quelles formations?	53
2.2	Conditions	53
2.3	Durée	53
2.4	Modalités d'octroi et d'application	53
2.5	Avantage supplémentaire	54
	Gel de la dégressivité	54
	Bonus 6 mois	54
3	Dispense pour les formations professionnelles	55
3.1	Conditions	56
	Formations visées par cette dispense	56
	Formation suivie en semaine et pendant la journée	56
3.2	Modalités d'octroi et d'application	56
4	Dispense pour les études de plein exercice	57
4.1	Conditions	57
4.2	Durée	58
4.3	Modalités d'octroi et d'application	59
4.4	Avantage supplémentaire	59
	Gel de la dégressivité	59
	Bonus 6 mois	59
5	Dispense pour les autres formations ou études	60
5.1	Quelles formations ou études?	60
5.2	Conditions	60
5.3	Formation à l'étranger	61
5.4	Modalités d'octroi de la dispense	61
6	Dispense pour suivre une formation par le travail	62
6.1	Quelles formations?	62
6.2	Conditions	62
6.3	Modalités d'octroi et d'application	62
6.4	Durée	63
7	Dispense en qualité d'aidant proche	63
7.1	Conditions pour être aidant proche	63
7.2	Modalités d'octroi et d'application pour être aidant proche	63
	Demander la dispense	63
	Durée de la dispense	64
	Montant de l'allocation	64

Conséquences pour le chômeur	64
8 Dispense pour participer à une action humanitaire	65
8.1 Conditions.....	65
8.2 Modalités d'octroi et d'application.....	65
9 Dispense pour participer à une manifestation culturelle ou sportive à l'étranger	66
9.1 Manifestation culturelle.....	66
9.2 Manifestation sportive ou camp d'entraînement sportif.....	66
10 Chômeur en recherche de travail dans l'Espace économique européen.....	67
10.1 Conditions.....	67
10.2 Formalités.....	68
08 TRAVAIL AUTORISÉ POUR LE CHÔMEUR.....	69
1 Travail effectué pour son propre compte.....	69
2 Travail occasionnel.....	70
3 Volontariat.....	70
3.1 Formalités avant le début de l'activité bénévole.....	70
3.2 Formalités pendant l'activité bénévole.....	71
3.3 Autorisation générale donnée par l'ONEM.....	71
4 Travail effectué dans le cadre d'une Agence Locale pour l'Emploi (ALE).....	72
5 Poursuite d'une activité accessoire	72
5.1 Conditions.....	72
5.2 Formalités.....	73
6 L'avantage « tremplin-indépendants ».....	74
6.1 Durée.....	74
6.2 Conditions.....	74
6.3 Activités exclues.....	74
6.4 Impact sur le montant des allocations de chômage	75
6.5 Fin de l'avantage	75
7 Préparation d'une activité indépendante	75
8 Activité en tant qu'artiste.....	76
09 VACANCES ANNUELLES DES CHÔMEURS.....	77
1 Chômeur qui a droit à des congés payés couverts par un pécule.....	77
2 Que signifie « être en vacances » pour un chômeur ?.....	78
3 Quelles formalités le chômeur en « vacances » doit-il accomplir ?.....	78
010 LE CHÔMAGE À TEMPS PARTIEL.....	79
1 Définition et catégories	79
1.1 Définition	79
1.2 Catégories	79
2 Travailleurs à temps partiel volontaires	79
2.1 Conditions.....	79
Avoir travaillé en moyenne au moins un tiers-temps.....	80
Stage.....	80
2.2 Indemnisation.....	80
2.3 Reprise de travail.....	81
3 Travailleurs à temps partiel avec maintien des droits	81
3.1 Conditions.....	81
3.2 Formalités	81
3.3 Indemnisation.....	81
4 Travailleurs à temps partiel assimilés à des travailleurs à temps plein	82
4.1 Conditions.....	82
4.2 Indemnisation.....	82
011 EXCLUSIONS ET SANCTIONS.....	83
1 Motifs.....	83
1.1 Abandon d'emploi sans motif légitime	83
Principe	83
Sanction.....	83
Exceptions	84
Procédure de ruling	84
1.2 Changement d'emploi.....	84
Principe	84
Sanction.....	84
Exception.....	85
1.3 Licenciement suite à une faute du travailleur.....	85
1.4 Indisponibilité sur le marché de l'emploi.....	85

1.5	Non présentation au service de l'emploi ou de la formation professionnelle.....	85
1.6	Refus d'un emploi convenable ou non présentation chez un employeur	85
1.7	Arrêt ou échec du plan d'action individuel	86
1.8	Non inscription comme demandeur d'emploi.....	86
1.9	Déclaration obligatoire non faite, tardive, inexacte ou incomplète	86
1.10	Commencement d'une activité sans obtenir la dispense nécessaire	87
1.11	Usage d'une fausse marque de pointage ou de documents inexacts.....	87
1.12	Travail au noir, carte de contrôle non ou mal complétée, non présentation de la carte de contrôle	87
2	Divers.....	88
2.1	Conséquences d'un avertissement ou d'un sursis.....	88
2.2	Maladie et période de sanction	88
2.3	Fin d'une période de sanction.....	88
2.4	Sanctions pénales	89
3	Recours devant le tribunal du travail.....	89
4	Aide juridique et assistance judiciaire	90
4.1	Aide juridique	90
	Aide juridique de première ligne	90
	Aide juridique de deuxième ligne.....	90
4.2	Assistance judiciaire	91
4.3	Trouver un avocat spécialisé	91
4.4	Aide sociale	92
012	LES MESURES ANTI-CRISE.....	93
	SOURCES JURIDIQUES.....	94
	ANNEXES	96
1	Liste des études qui préparent à une profession où il existe une pénurie significative de main-d'œuvre ..	96
2	Modèles d'actions du chômeur pour l'activation du comportement de recherche d'emploi.....	99
	CLAUSE DE DROIT D'AUTEUR.....	100
	CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ	100